

**INTITULE DU POSTE**

*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

ENSA LYON\_2021-775247\_MCF\_ HCA-HCTA\_CAT 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**INTITULE LONG DU POSTE**

*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

Maître de conférences / Histoire et Cultures Architecturales – Histoire des cultures, des arts et des techniques / Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

<b>Corps</b> (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA ou PROFARCH
<b>Catégorie</b>	A
<b>Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2022

**LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)**

<b>Région</b>	Auvergne-Rhône-Alpes
<b>Département</b>	Rhône
<b>Adresse</b>	3 rue Maurice Audin - 69120 Vaulx en Velin

**EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)**

L'ENSAL est un établissement public placé sous tutelle conjointe du Ministère de la culture et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'inscrit dans un réseau de vingt écoles nationales supérieures d'architecture. Elle forme des architectes, des ingénieurs-architectes, des architectes-ingénieurs, des architectes-urbanistes. Elle délivre des diplômes nationaux en architecture conférant les grades de licence, master et doctorat. Elle délivre l'habilitation qui permet aux architectes de s'engager dans l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre, de s'inscrire à l'Ordre des architectes et d'en porter le titre. Elle accueille environ 1 000 étudiants. Les DEM pour 2021-2025, basés sur les axes/entrées stratégiques et thématiques de l'ENSAL, sont les suivants :

- A2Res - Architecture : Ressources et Résilience,
- ALT - Architectures Latérales Théorisées,
- EXCO - Expérimentations Collaboratives En Architecture,
- GEOARCH - GeoArchitecture By Design,
- HTC - Héritages, Théories et Création
- PHAS - Paysages Habités Architectures en Situation.

Ses équipes de recherche MAP-ARIA et EVS-LAURE, composantes d'Unités mixtes de recherche du CNRS opèrent le doctorat d'architecture que délivre l'ENSAL. Associée par décret à l'INSA de Lyon, elle développe le projet INSA-ENSA-Lyon, qui organise la mise en commun d'enseignements au service de projets innovants.

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)**

Les équipes de recherche des laboratoires MAP-ARIA et EVS LAURE développent une activité scientifique au service des enjeux architecturaux, urbains et territoriaux.

Le LAURE (Lyon Architecture Urbanisme, REcherche) se structure autour de 4 entrées de recherche : Héritages architecturaux et durabilité, Penser les transitions techniques, Dispositifs relationnels et participatifs, Environnements habités et métropolisation. Elle accueille plus d'une trentaine de chercheurs, une douzaine de chercheurs permanents, 12 doctorants, une quinzaine de chercheurs associés. Cette équipe est intégrée à l'UMR CNRS EVS "Environnements, villes et sociétés" depuis janvier 2015.

Le MAP-Aria (Application et Recherches en Informatique pour l'Architecture) est une composante de l'unité de recherche "Modèles et Simulations pour l'Architecture, l'Urbanisme et le Patrimoine" (UMR CNRS-MCC MAP n°3495). Ses thèmes principaux de recherche sont actuellement : les processus génératifs et complexes pour l'aide à la décision en architecture et en urbanisme ; les outils et méthodes pour le processus de conception-fabrication de l'édifice ; les outils numériques pour la valorisation du patrimoine architectural et l'acquisition, la détection, l'analyse de l'environnement naturel et bâti. L'équipe accueille 2 chercheurs, 3 enseignants-chercheurs, 2 doctorants, et 2 chercheurs associés.

**DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)**

La plupart des enseignements en premier cycle se déroulent sous la forme de cours magistraux privilégiant une approche culturelle de l'histoire de l'architecture. Les enseignements en master portent principalement sur l'histoire du patrimoine et les problématiques soulevées par l'intervention sur et avec l'existant en privilégiant le bâti et le patrimoine contemporain.

Dans la perspective du quadriennal (2021-2026), l'enseignant(e) retenu(e) rejoindra les équipes pédagogiques constituées en formation initiale (L et M) ou dans l'une des formations spécialisées de l'école (FPC, DEAI). Il/elle sera responsable de différents enseignements semestriels propres au champ HCA et participera en co-construction à plusieurs enseignement(s) adossé(s) au projet architectural en licence ou en master. Pour ce poste, sont attendus des savoirs constitués en histoire générale de l'architecture – le/la candidat(e) doit démontrer des qualités de généraliste en appréhendant ses enseignements sur une périodicité étendue à travers notamment des approches transversales – et des savoirs approfondis sur les XIXe et XXe siècles en raison de l'orientation thématique des enseignements de fin de licence et en séminaire de master.

L'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) assurera principalement les enseignements et les responsabilités pédagogiques suivants :

En licence :

- Un cours de culture générale sur l'histoire de l'architecture de l'Antiquité à nos jours en S1 (16h)
- Un cours sur l'histoire de l'architecture contemporaine (24h)
- Des cours de culture architecturale (histoire de l'architecture et des théories), de l'Antiquité au XXe siècle en double-cursus DCAI (48 h)
- La responsabilité et la participation à un ou plusieurs intensifs en licence.

En master :

- La participation à l'un des séminaires de master
- La participation à des enseignements de projets

L'enseignant(e) retenu(e) devra assurer 3 charges de tutorat et/ou de mentorat parmi celles dispensées dans l'établissement : direction d'études du rapport d'études des licences (20 h environ), direction d'études du mémoire d'initiation à la recherche et du mémoire recherche des masters (20 h environ), direction d'études du projet de fin d'études du master Architecture (40 h environ), direction d'études de l'Habilitation à Maitrise d'œuvre en Nom Propre (28 h environ), tutorat « SEP » (stages, mobilités internationales, césure, action personnelle, porte-folio, électives, 20 h environ), direction / co-encadrement de thèse du doctorat en architecture (20h environ)

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

**CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;

3° Au-delà de son service d'enseignement et de sa participation à des travaux de recherche, l'enseignant(e) recruté(e) sera sollicité(e) dans le cadre de ses obligations de services pour assurer des missions d'encadrement

et de pilotage pédagogique et scientifique ;

4° En fonction des besoins pédagogiques et scientifiques de l'établissement l'enseignant(e) recruté(e) pourra être amené(e) à travailler le samedi et à se déplacer en France et à l'étranger.

## DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

### 1 - Expériences et compétences souhaitées

L'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) rejoindra les équipes pédagogiques constituées dans les formations dispensées par l'ENSAL. Il/elle organisera les enseignements qui lui sont confiés en conservant la dynamique et la didactique existante et en application des programmes de l'ENSAL. L'enseignant(e) dispose d'une solide expérience dans l'enseignement supérieur par l'exercice de cours magistraux et de travaux dirigés ainsi que d'une pratique de l'enseignement au sein d'équipes pluridisciplinaires. Une expérience d'enseignement dans les ENSA est vivement souhaitée. L'enseignant(e) fait également preuve d'une expérience reconnue de la recherche et des activités de valorisation de la recherche ; il/elle démontre sa capacité à adapter sa pédagogie et ses investigations scientifiques aux spécificités des ENSA.

### 2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant(e) saura s'engager dans les activités de l'unité de recherche LAURE-EVS et à participer à la vie interne de l'établissement (instances, commissions...). Une implication dans les réseaux scientifiques et thématiques présents à l'ENSAL (Architecture, Patrimoine et Création ; Espace rural & projet spatial) serait appréciée.

Le LAURE-EVS UMR 5600 (Lyon Architecture Urbanisme, Recherche) se structure autour de six entrées transversales : Architectures alternatives, stratégies et pratiques émergentes ; Architecture Ressources et Résilience ; Expérimentation(s) collaborative(s) pour demain ; Fleuves et urbanité : la théorie architecturale à la lumière des enjeux géographiques contemporains ; Héritages, théories et création ; Paysages habités : de l'architecture aux territoires. Elle accueille plus d'une quarantaine de chercheurs, une douzaine de chercheurs permanents, dix doctorants, une quinzaine de chercheurs associés. Cette équipe est intégrée à l'UMR CNRS EVS Environnements, villes et sociétés depuis 2015.

### 3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

L'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) doit être titulaire d'un doctorat en histoire de l'art, spécialisé en histoire de l'architecture et posséder une solide expérience pédagogique.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

### Autres informations

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

**Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture**

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA LYON selon les mesures définies dans son règlement.

## CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

**Lien du site** <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

**Personne à contacter** *eric.guillot@lyon.archi.fr*

**Autre personne à contacter** *sandrine.quemin@lyon.archi.fr*

Adresses électroniques uniquement